

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-7/01

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42158820

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

 Commission n° 7 - Finances
 Rapporteur : EUDE Gérard

 Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Agriculture
 Rapporteur : GUERIN Jean-Pierre

 Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
 Rapporteur : JAMET Claude

 Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
 Rapporteur :

 Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
 Rapporteur : GAUTIER Laurent

 Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
 Rapporteur : LAPLACE Jacky

 Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
 Rapporteur : PELABERE Michèle

 OBJET : Première Décision Modificative 2011 pour le Budget Principal et les Budgets annexes.

La première décision modificative pour 2011 présente une augmentation des dépenses de fonctionnement de 19,3 M€ soit (+ 1,9 % par rapport au BP), alors que dans le même temps les recettes de fonctionnement (hors excédent reporté) progressent de 16,3 M€. La DM1 de 2011 ajuste principalement les crédits au titre du RSA, de l'entretien des routes et des collèges et propose également de provisionner le prélèvement que devrait subir en 2012 le département au titre de son produit de DMTO 2011. Les recettes fiscales et les dotations de l'Etat sont également ajustées aux montants notifiés. En section d'investissement, les recettes sont très faiblement majorées de 1,3 M€ (hors emprunt), tandis que les dépenses sont minorées de 2,4 M€ (hors déficit d'investissement et reports couverts à hauteur de 1,8 M€). La prise en compte de ces éléments ainsi que de l'excédent de fonctionnement reporté (19,5 M€) permet, en fonctionnement, d'améliorer l'épargne de 16,5 M€. Dès lors, en investissement, l'équilibre est assuré en diminuant le recours à l'emprunt de 135,7 M€ à 117,4 M€, soit moins 13,5 % par rapport au BP 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 27 mai 2011, relative à l'examen des comptes de gestion du Payeur Départemental pour l'exercice 2010,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 27 mai 2011, relative au Compte Administratif pour l'exercice 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver, sur le budget principal, la correction du résultat déficitaire 2010 de la section d'investissement (+ 0,02 €) afin de mettre en adéquation le résultat constaté au compte de gestion du Payeur et celui qui doit être repris par la présente DM1 c'est à dire **70 538 835,38 €**.

Article 2 : d'approuver l'état des provisions en **annexe 1** qui propose d'une part, la reprise de la provision constituée lors de la DM2 2009 d'un montant de **1 157 095,96 €** et intitulée « Reversement éventuel de droit de mutation » et d'autre part la constitution d'une nouvelle provision de **8 400 000 €** pour faire face à l'écrêtement des droits de mutation 2011 que le Département devra verser en 2012.

Article 3 : d'adopter le projet de première décision modificative du budget départemental pour l'exercice 2011, présenté par le Président du Conseil général. Les crédits admis à cette décision modificative n°1 sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire. Les dotations complémentaires, ou les réductions de crédits, par chapitre budgétaire, sont les suivantes :

Investissement			
Chapitre	Dépense	Recette	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	70 538 835,38	
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	11 913 046,66	
024	Produit de cession des immobilisations	11 000,00	
040	Opérations d'ordre - Transfert entre sections (I)	5 728,00	4 586 770,05
041	Opérations patrimoniales	702 000,00	702 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		70 538 835,38
13	Subventions d'investissement		562 928,97
16	Emprunts et dettes assimilées		-18 289 698,32
20	Immobilisations incorporelles	-133 501,64	
204	Subventions d'équipement versées	1 545 861,44	100,00
21	Immobilisations corporelles	1 062 130,17	
23	Travaux en cours	-3 008 993,62	270,00
26	Participations et créances rattachées à des participatio	5 000,00	
27	Autres immobilisations financières	111 000,00	698 423,34
45	Opérations pour comptes de tiers	-104 383,65	
	Somme :	70 723 676,08	70 723 676,08

Fonctionnement			
Chapitre		Dépense	Recette
002	Résultat de fonctionnement reporté		19 477 387,24
011	Charges à caractère général	2 257 986,24	
012	Charges de personnel et frais assimilés	-372 276,00	
014	Atténuations de produits	-1 140 906,00	
015	Revenu minimum d'insertion	50 000,00	0,00
016	APA	-130 000,00	2 090 382,00
017	Revenu de Solidarité Active	8 487 009,55	60 000,00
023	Virement à la section d'investissement	11 913 046,66	
042	Opérations d'ordre - Transfert entre sections (F)	4 586 770,05	5 728,00
65	Autres charges de gestion courante	613 037,54	
67	Charges exceptionnelles	1 097 161,04	
68	Dotations aux provisions	8 400 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		492 125,00
73	Impôts et taxes		63 077 505,00
731	Impositions directes		-36 391 472,92
74	Dotations, subventions et participations		-14 991 740,20
75	Autres produits de gestion courante		44 070,00
77	Produits exceptionnels		740 749,00
78	Reprises sur provisions		1 157 095,96
	Somme :	35 761 829,08	35 761 829,08

Article 4 : d'approuver la création ou la révision des enveloppes de subvention aux montants indiqués figurant dans l'**annexe n° 2**, jointe à la présente délibération.

Article 5 : d'approuver la création ou la révision, en investissement, des autorisations de programme et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont les listes figurent en **annexe n° 3** à la présente délibération.

Article 6 : d'approuver la création ou la révision, en fonctionnement, des autorisations d'engagement et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont la liste figure en **annexe n° 4** à la présente délibération.

Article 7 : d'approuver, sur le budget annexe «**Service GAIA**», la correction du résultat excédentaire 2010 de la section d'investissement (+ 0,01 €) afin de mettre en adéquation le résultat constaté au compte de gestion du Payeur et celui qui doit être repris par la présente DM1 c'est à dire **42 993,08 €**

Article 8 : d'approuver, sur le budget annexe «**Service GAIA**», la constitution d'une provision pour risques et charges de **37 255,77 €** pour faire face aux développements ultérieurs du logiciel GAIA concernant l'archivage électronique.

Article 9 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2011 au budget annexe «**Service GAIA**» conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

Fonctionnement			
Chapitre		Dépense	Recette
002	Résultat d'exploitation reporté		40 061,53
011	Charges à caractère général	2 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 376,00	
042	Opérations d'ordre - Transfert entre sections (F)	-645,24	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	37 255,77	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		1 425,00
	Somme :	41 486,53	41 486,53
Investissement			
Chapitre		Dépense	Recette
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		42 993,08
040	Opérations d'ordre - Transfert entre sections (I)		-645,24
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	
	Somme :	8 000,00	42 347,84

Article 10 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2011 au budget annexe «**Boutiques**» conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

Fonctionnement			
Chapitre		Dépense	Recette
002	Résultat d'exploitation reporté		759 388,76
67	Charges exceptionnelles	400,00	
	Somme :	400,00	759 388,76

Adopté à la majorité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ

VOTES POUR :

M. Léo AÏELLO (par procuration à M. Laurent GAUTIER)
M. André AUBERT
Mme Lydie AUTREUX
M. Michel BENARD
M. Jean Pierre BONTOUX
M. Bertrand CAPARROY
M. Christian CIBIER
M. Bernard CORNEILLE
Mme Monique DELESSARD
M. Jean DEY
M. Vincent EBLE
M. Gérard EUDE
M. Laurent GAUTIER
M. Jean Pierre GUERIN (par procuration à Mme Marie RICHARD)
M. Claude JAMET (par procuration à M. Gérard EUDE)
M. Jacky LAPLACE (par procuration à Didier TURBA)
M. Jean Jacques MARION (par procuration à M. Christian CIBIER)
M. Jean Louis MOUTON
Mme Michèle PELABERE
Mme Marie RICHARD
Mme Maud TALLET
M. Didier TURBA
M. Lionel WALKER (par procuration à Mme Lydie AUTREUX)

VOTES CONTRE :

M. Pierre BACQUE (par procuration à M. Jean-Jacques HYEST)
M. Jacques BALLOT
M. Jean-Jacques BARBAUX
M. Arnaud de BELENET
Mme Anne CHAIN-LARCHE
M. Nicolas FENART (par procuration à Mme Laurence PICARD)
M. Christian FROT
M. Jean-Jacques HYEST
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER (par procuration à M. Yves JAUNAUX)
M. Olivier MORIN (par procuration à M. Christian FROT)
Mme Paule NOURY
M. Jean-François ONETO (par procuration à Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON)
M. Jean-François PARIGI (par procuration à M. Jacques BALLOT)
Mme Laurence PICARD
M. Jean-Christophe PIEQUET
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Jean-François ROBINET (par procuration à M. J. Christophe PIEQUET)
M. Dominique SATIAT (par procuration à Mme Paule NOURY)
M. Sinclair VOURIOT (par procuration à M. Arnaud DE BELENET)